



Rapport d'activités

2024

SORAC

société de récupération
des appareils commerciaux

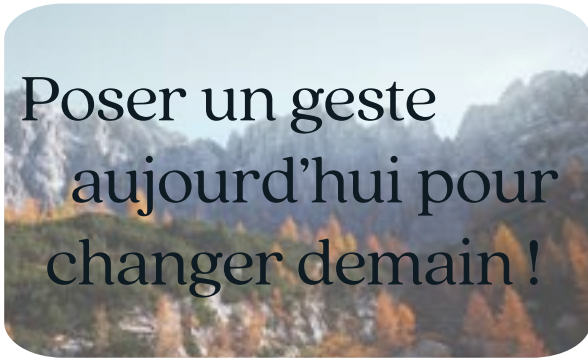
Table des matières

<u>Mot de la direction</u>	<u>3</u>
<u>Bilan 2024 - Année 2</u>	<u>4</u>
<u>Consolidation des bases du programme</u>	<u>4</u>
Le programme de récupération de la SORAC, c'est quoi?.....	5
Le développement d'un réseau de collecte : un enjeu majeur pour la SORAC.....	6
Développement du réseau de points de dépôt.....	7
Appareils récupérés en 2024	7
Destination finale des matières	10
Liste des points de dépôt	11
<u>Activité d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ).....</u>	<u>13</u>
Activités d'ISÉ ayant eu lieu en 2024.....	14
Lancement officiel de la SORAC	14
Lancement de la campagne promotionnelle de la phase 2 de la collecte	14
Première entente signée avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges	15
Participation au SIAL 2024 et au salon AHQ	15
<u>Outils de communications</u>	<u>16</u>
Que contient un réfrigérateur de type commercial ?.....	16
Bannières déroulantes.....	17
<u>Membres actifs de la SORAC</u>	<u>18</u>
Liste des entreprises membres	18
<u>Mise en marché</u>	<u>19</u>
<u>Bilan de masse</u>	<u>19</u>
<u>Bilan financier</u>	<u>20</u>

Mot de la direction

Chers membres et collaborateurs de la SORAC...

Le lancement officiel de la SORAC le 24 janvier dernier, l'élargissement de la collecte à l'ensemble des régions du Québec et surtout la mise en place d'une nouvelle structure de gestion autonome auront marqué cette deuxième année d'existence de notre programme.



Poser un geste
aujourd'hui pour
changer demain !

Après la publication le 18 janvier du communiqué officiel de RECYC-QUÉBEC reconnaissant publiquement la SORAC à titre d'organisme de gestion reconnu (OGR), le premier trimestre de 2024 a vu naître la phase initiale de notre campagne promotionnelle de collecte des appareils de réfrigération et de congélation auprès des commerces et institutions. Le déploiement de notre réseau de collecte est resté au cœur de nos enjeux et

priorités au cours de cette année. Nous avons ainsi procédé à la signature d'une première entente avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges en vue de la récupération des appareils dans deux de leurs écocentres et ceci avec l'intention de multiplier ces ententes avec d'autres municipalités et MRC à travers le Québec.

Nous avons travaillé en 2024 à optimiser nos stratégies et pratiques de travail. Ainsi un premier exercice de révision des écofrais établis a été réalisé et une nouvelle grille est entrée en vigueur le 1er septembre. Le dernier trimestre de l'année nous a mené à mettre en place une nouvelle structure organisationnelle qui nous permettra d'être encore plus agile en vue de l'atteinte de nos objectifs.

La SORAC demeure encore le premier programme au Québec et au Canada à être mis en place pour la récupération des produits qui sont exclusivement de type commercial et institutionnel, et à ce titre, nous nous devons d'être novateurs afin de jeter les bases de ce nouveau type de programme. Nous nous sommes ainsi fixé l'objectif ambitieux de faire passer notre cible de collecte des appareils pour l'année 2023 de 10% à 25 % en 2024. Avec un taux de récupération de 28 % atteint, nous sommes fiers de pouvoir dire « **Mission accomplie** » et surtout « **Félicitations aux membres de la SORAC** » qui sont à l'origine de 49 % des collectes de ces appareils.

Finalement, je tiens à remercier les employés de la SORAC, sans qui tous ces accomplissements n'auraient pu se réaliser et également les membre du conseil d'administration ces précieux alliés qui ont su se mobiliser afin d'appuyer le développement de la SORAC. Bref, la SORAC a beaucoup cheminé au cours de l'année 2024 et nous continuons à le faire à grande vitesse au cours de l'année 2025 !

Cordialement,
Nathalie Desjardins
Directrice générale



Bilan 2024 - Année 2

Consolidation des bases du programme

57
MEMBRES

14 455
APPAREILS
DÉCLARÉS

3206
APPAREILS
RAMASSÉS

28 %
CIBLE
ATTEINTE



Communiqué de RECYC-QUÉBEC annonçant le statut d'OGR de la SORAC



Lancement officiel de la SORAC - 24 janvier 2024



Point de dépôt écocentres : première entente signée avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges



Démarrage de la phase 2 de la collecte des appareils



Deuxième AGA des membres de la SORAC



La SORAC passe en mode de gestion autonome



Participation à la Canadian Stewardship Conference et cinq autres congrès



25 écocentres acceptent les appareils de la SORAC au 31 décembre 2024



57 entreprises membres de la SORAC au 31 décembre 2024



Taux de récupération en 2024 :

NOTRE PRÉVISION = 25%

PERFORMANCE = 28 %

Le programme de récupération de la SORAC, c'est quoi?

La SORAC récupère gratuitement les appareils de réfrigération et de congélation de type commercial et institutionnels non fonctionnels.

La Société de récupération des appareils commerciaux (SORAC) est un organisme à but non lucratif incorporé le 31 mai 2022, et est le programme reconnu par RECYC-QUÉBEC, dans le but de représenter les entreprises dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de récupération et de recyclage des appareils de réfrigération et de congélation de type commercial ou institutionnel visés au chapitre VI, section 6, art. 53.0.1, paragraphe 2 du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (RRVPE) Q-2,r. 40.1.

Chaque année, des centaines d'appareils de réfrigération et de congélation utilisés dans les commerces et les institutions arrivent en fin de vie. Mal gérés, ces équipements peuvent avoir un impact sur l'environnement, notamment en raison des gaz réfrigérants qu'ils contiennent.

Notre rôle :

- Récupérer les appareils non fonctionnels dans les commerces et institutions;
- Réutiliser l'appareil ou recycler les matériaux (métal, plastique, mousse isolante) ;
- Faciliter la tâche des entreprises en leur offrant une solution clé en main, conforme à la réglementation du Québec.

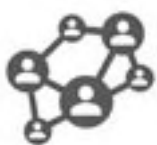
Plus de 60 différents types de produits sont visés, dont les appareils de type médical et de laboratoire.

LES PRODUITS VISÉS

- Réfrigérateurs
- Congélateurs
- Cellules de refroidissement
- Celliers réfrigérants
- Refroidisseurs à vin
- Présentoirs réfrigérés
- Machines à glaçons
- Distributeurs réfrigérants automatiques d'aliments ou de boissons
- Centres de boissons
- Appareils réfrigérants de type médical et de laboratoire



Le développement d'un réseau de collecte des appareils : un enjeu majeur pour la SORAC



Défi principal :

Réseau de points de dépôt à développer



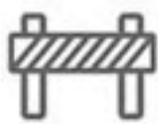
Nouveaux partenariats :

Commerces, institutions, municipalités, MRC et villes



Taille variée des appareils :

Volumineux et lourds



Non acceptés officiellement dans plusieurs écocentres du Québec

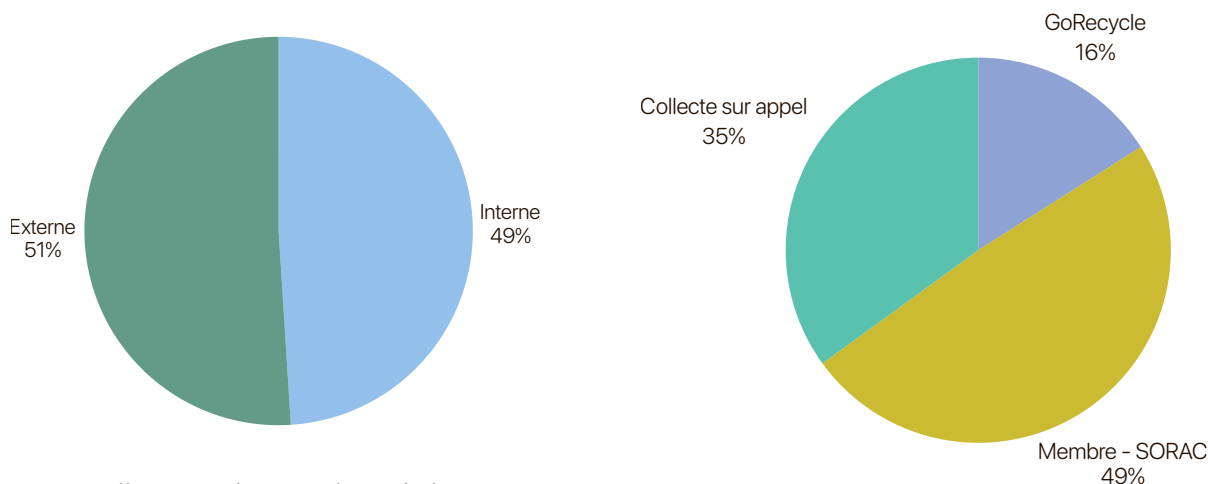
En 2024, la SORAC a franchi plusieurs étapes importantes dans le déploiement de son réseau de collecte des appareils, notamment en établissant des partenariats locaux et en identifiant des lieux stratégiques pour les points de dépôt. Ces efforts ont permis de poser les bases d'un réseau accessible et fonctionnel.

Collectes sur appel et collecte par les membres

Nous avons reçu de plus en plus de demandes de collectes sur appel, c'est-à-dire directement chez les commerces ou institutions. En 2024, 1 576 appareils ont été récupérés directement par 9 entreprises membres, selon des modalités adaptées à leurs capacités logistiques. Certains membres entreposent les appareils en vue d'un ramassage en remorque complète, tandis que d'autres les livrent directement à un point de dépôt, avec compensations offertes par la SORAC.

Une collaboration renforcée avec GoRecycle

En 2024, la SORAC a travaillé à officialiser la collaboration avec GoRecycle afin que les appareils commerciaux soient ramassés en même temps que les appareils résidentiels dans les écocentres de façon à optimiser nos collectes mutuelles. En 2024, 520 appareils ont été recueillis dans les écocentres par GoRecycle.



Interne : collecte par les membres de la SORAC

Externe : collecte directe dans les commerces et institutions

Développement du réseau de points de dépôt

En 2024, la SORAC a amorcé la phase 2 afin d'élargir son réseau de points de dépôt dans les écocentres. Les démarches de développement ont véritablement débuté en novembre avec l'arrivée d'une nouvelle ressource dédiée au projet.

Trois ententes ont ainsi été conclues. Une quatrième entente, bien qu'en voie de finalisation au 31 décembre 2024, a été officiellement signée au début de l'année 2025.

Pour atteindre ces résultats, la SORAC a mis en place une approche ciblée : lettres d'information, rencontres individuelles avec les MRC et municipalités.

D'autres stratégies complémentaires ont également été mises de l'avant : prioriser les écocentres desservant les ICI, optimiser les trajets en regroupant les zones géographiques, collaborer avec les gestionnaires d'écocentres, et répondre aux demandes déjà exprimées. La sensibilisation proactive et la participation à des événements du secteur ont aussi permis de créer de nouveaux partenariats. La SORAC est très satisfaite et fière d'annoncer que 25 écocentres acceptent ses appareils au 31 décembre 2024. La carte qui présente ces écocentres peut être consultée ci-dessous.



Nos appareils acceptés dans
25 écocentres du Québec



Points de dépôt dans les écocentres



Autres points de dépôt publics



En parallèle, la SORAC collabore avec les partenaires de distribution de ses membres pour récupérer les appareils à travers le Québec. Ces lieux, appelés points de dépôt privés, sont mis en place par les membres eux-mêmes et réservés exclusivement à leurs propres appareils.

Développement du réseau de points de dépôt (suite)

Un plan stratégique a été élaboré afin de permettre le déploiement progressif de la phase 2 de collecte des appareils. Ce plan proposait une approche progressive par zones géographiques. L'élargissement de la collecte a été réalisé en trois phases réparties sur 42 semaines, s'échelonnant du 17 mars au 30 décembre 2024.

Déploiement de la collecte des appareils :



Des transporteurs partenaires

En 2024, la SORAC a travaillé avec plusieurs transporteurs, dont Retail Logistics (depuis 2023), Labranche Transport, Quantum, Transdem S.O.S. et Multirecycle. Certains ont aussi servi de points de dépôt temporaires, où les appareils sont entreposés avant d'être envoyés au centre de traitement à Bécancour.

Dans ses efforts pour renforcer son réseau logistique, la SORAC a aussi approché d'autres transporteurs, incluant des entreprises de déménagement. La collecte de nos appareils représente un défi en raison de la diversité des formats et du poids des appareils, qui s'éloignent des collectes standardisées qui sont souvent sur palettes.

Appareils récupérés en 2024

Sous-catégorie de produits 2 :	QUANTITÉS MISES EN MARCHÉ (année de référence 2023)	QUANTITÉS RÉCUPÉRÉES EN 2024	TAUX DE RÉCUPÉRATION 2024	OBJECTIF (%)	ÉCART (en unités, kg, tonne, etc.)
Appareils ménagers et de climatisation	11 649	3 206	28 %	25 %	+294



Notre vision

Contribuer de façon significative à la protection de l'environnement et développer notre expertise afin de devenir un leader au Canada à titre d'organisme de récupération et de valorisation d'appareils à usage commercial et institutionnel de tous types.



Saviez-vous...

Qu'un appareil représente environ une tonne d'émissions de gaz à effet de serre **lorsqu'il n'est pas recyclé de façon conforme à la loi.**

1 appareil = 1 tonne d'émissions de gaz

Des actions concrètes

L'objectif à atteindre pour 2026 :
récupérer au moins 35 % des **appareils de réfrigération et de congélation à usage commercial et institutionnel** dans la province.



SORAC



Destination finale des matières

Il est à noter qu'à eux seuls, les métaux et le verre correspondent à 62 % des matières et qu'elles sont entièrement traitées au Québec.

MATIÈRE / COMPOSANT ET PROPORTION (%)	MODE DE DISPOSITION	DESTINATION FINALE
Compresseurs (13,1%)	La vidange du circuit de refroidissement est effectuée à l'aide d'un bras hydraulique mécanique. L'appareil est positionné de façon à assurer la vidange complète de son circuit de refroidissement et du compresseur. Un dispositif automatique d'aspiration sous vide est branché au circuit afin d'extraire le gaz réfrigérant et l'huile du compresseur (généralement contaminée aux CFC, HFC et HCFC) et ce, dans un environnement complètement étanche. Les compresseurs sont recyclés pour le cuivre et l'acier qu'ils contiennent.	Québec États-Unis Pakistan
Polyuréthane décontaminé (8,2%)	Le polyuréthane purifié (PUR) est valorisé afin de l'utiliser comme absorbant industriel.	Québec Canada États-Unis
Métaux non-ferreux (2,8 %) Métaux ferreux (49,1 %)	Les carcasses des congélateurs et réfrigérateurs sont acheminées mécaniquement vers un broyeur qui les déchiquette. Un système sophistiqué de séparation des métaux est ensuite utilisé pour séparer la fraction lourde constituée de l'acier, de l'aluminium et du cuivre.	Québec
Verre (10,4%)	Le verre est séparé et renvoyé à des recycleurs qui le réutilisent sous différentes formes. Une grande proportion est transformée en poudre de silice et mélangée au ciment à partir duquel est fabriqué le béton.	Québec
Plastiques (13%)	Les carcasses sont broyées et le plastique est déchiqueté. Les copeaux font ensuite l'objet d'un tri optique qui permet la séparation des types de résine plastique. Les granules extraites servent de granulats ou de résine notamment pour la fabrication d'articles ménagers et divers.	Québec Ontario Tokyo
Autres (3,4%) • EAUX DE PROCÉDÉS • Câbles et fils • MERCURE • HUILES USÉES • BATTERIES • CARTON • MATIÈRES RÉSIDUELLES • AGENT DE GONFLEMENT • GAZ RÉFRIGÉRANT • RÉFRIGÉRANTS INORGANQUES (NH₃, SO₂)	Les câbles et fils sont manuellement séparés et métaux sont envoyés à des recycleurs spécialisés. Un procédé permet de décontaminer l'huile qui sera par la suite régénérée. Les batteries sont retirées manuellement pour être traitées selon les lois en vigueur. Les cartons et matières résiduelles sont déchiquetés et enfouis. Les carcasses sont envoyées vers un broyeur qui les déchiquette. Cette étape est réalisée sous atmosphère confinée et fermée afin de capter les gaz réfrigérants et les autres fluides frigorigènes (agents de gonflement des mousses isolantes). Les gaz sont séparés et traités selon les normes internationales. Les gaz réfrigérants récupérés (CFC, HFC, HCFC, HFO) sont envoyés à des installations spécialisées où ils sont purifiés ou appropriés traités selon les lois canadiennes et la réglementation.	Québec États-Unis

Liste des points de dépôt

En 2024, beaucoup de travail a été accompli grâce à notre équipe. Nous sommes fiers d'avoir mis en place plusieurs points de dépôt accessibles aux commerces et institutions, incluant des points de dépôt privés et publics notamment dans les écocentres.

Liste des points de dépôt (Écocentres)	
NOMS	ADRESSES
Écocentre de St-Fulgence	1838 Rte de Tadoussac, Saint-Fulgence, QC G0V 1S0
Écocentre de St-Honoré	775 Chem. du Volair, Saint-Honoré, QC G0V 1L0
Écocentre de St-David-de-Falardeau	42-52 Chem. 2 du Lac Sébastien, Le Fjord-du-Saguenay, QC G0V 1C0
Écocentre de Petit-Saguenay	35, Rue du Quai, G0V 1N0
Écocentre de Saint-Félix-d'Otis	132 Chem. du Lac Brébeuf, Saint-Félix-d'Otis, QC G0V 1M0
Écocentre de l'Anse-St-Jean	31 Chem. Saint-Thomas Sud, QC G0V 1J0
Écocentre de Saint-Urbain	7 Rue du Parc Industriel, Saint-Urbain, QC G0A 4K0
Écocentre de L'Isle-aux-Coudres	14 Chem. Pedneault, L'Isle-aux-Coudres, QC G0A 3J0
Écocentre Neuville	1310 Chem. du Site, Neuville, QC G0A 2R0
Écocentre Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	150 Rue Clément-Paquet, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, QC G3N 3E5
Écocentre Saint-Raymond	590 Chem. de Bourg Louis, Saint-Raymond, QC G3L 4E9
Écocentre St-Alban	180 QC-354 ou 1160, route Philomène -Thibodeau, nouvelle adresse, Saint-Alban, QC G0A 3B0
Écocentre Rivière-à-Pierre	824 Rue Principale, Rivière-à-Pierre, QC G0A 3A0
Écocentre St-Ubalde	570 Rang St Paul, Saint-Ubalde, QC G0A 4L0
Complexe Environnemental de la Rouge	688 Chemin du Parc Industriel, Rivière-Rouge, QC J0T 1T0
Écocentre Amherst	1312 Rte 323 sud, Amherst, QC J0T 2T0
Écocentre Mont-Tremblant	60 Chem. de Brébeuf, Mont-Tremblant, QC J8E 3A9

Liste des points de dépôt (Écocentres) suite

NOMS	ADRESSES
Écocentre Sainte-Agathe-des-Monts	1710 Rue Principale E, Sainte-Agathe-des-Monts, QC J8C 1M2
Écocentre Val-des-Lacs	20, Rue Charron, Val-des-Lacs, QC J0T 2P0
Écocentre Sainte-Lucie-des-Laurentides	2143, Chem. Martin, Sainte-Lucie-des-Laurentides, QC J0T 2J0
Écocentre Lac-Supérieur	1101, Chem. du Lac-Supérieur, QC J0T 1J0
Écocentre Huberdeau	110 Chem. de la Rouge, Boileau, QC J0T 1G0
Écocentre La Minerve	75, Chem. La Minerve, La Minerve, QC J0T 1S0
Écocentre Vaudreuil-Dorion	2800 Henry-Ford Rd, Vaudreuil-Dorion, QC J7V 0V8
Écocentre Rigaud	32 Rue de la Coopérative, Rigaud, QC J0P 1P0

Liste des points de dépôt publics

NOMS	ADRESSES	MEMBRE / EXTERNE
PureSphera	100-4170, boul. La Prade, Bécancour QC G9H 0B6	Externe
Retail Logistics	3169 rue Joseph-Dubreuil, Lachine QC H8T 3H6	Externe
Quantum (jusqu'en juin 2024)	2995 boul. Le Corbusier, Laval QC H7L 3M3	Externe
Doyon Després Inc.	8505 boul. du Quartier, Brossard, QC J4Y 3K4	Membre
Arteau récupération	460 rue Desrochers, Québec, QC G1M 1C2	Externe

Liste des points de dépôt privés

NOMS	ADRESSES	MEMBRE / EXTERNE
Nestlé	Montréal	Membre
Gestion Yvon Lachance	Salaberry-de-Valleyfield	Membre
Redbull	Laval, Longueuil, Québec	Membre
Pepsi Alex Coulombe	Québec	Membre

Activité d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ)

En 2024 les activités d'information et de sensibilisation (ISÉ) ont été orientées en priorité vers les membres ayant déjà rejoint la SORAC, ainsi que vers les entreprises potentiellement visées par le Règlement. Elles ont été maintenues et adaptées tout au long de l'année, avec pour objectif d'élargir progressivement la portée du programme.

En parallèle, la SORAC a également mis en œuvre des actions concrètes pour soutenir les activités de collecte des appareils, en collaboration avec les membres et les partenaires. Plusieurs actions ont été menées pour accroître la notoriété de la SORAC auprès de partenaires potentiels, notamment les organismes représentant les utilisateurs des appareils visés, les fournisseurs, et les acteurs institutionnels.

Activités d'ISÉ ayant eu lieu en 2024

Un plan de communication a été élaboré pour présenter les objectifs à atteindre en 2024 et ceux envisagés pour 2025, ainsi que les actions à mettre en œuvre.

POUR L'ANNÉE 2024, LA SORAC S'ÉTAIT FIXÉ 3 PRINCIPAUX OBJECTIFS :

1

Promouvoir le processus de collecte des appareils en fin de vie auprès des utilisateurs finaux

Promouvoir le processus de collecte auprès de nos utilisateurs était au cœur des priorités pour 2024-2025.

La SORAC était en phase de déploiement de son programme à l'échelle du Québec, visant à optimiser la récupération des appareils de réfrigération et de congélation commerciaux de manière efficace et durable. Nous avons planifié de l'affichage promotionnel dans les médias de trois principales associations d'entreprises qui représentent nos utilisateurs finaux et participé à au moins trois événements les regroupant.

2

Mettre en place une stratégie de fidélisation des membres de la SORAC

Le recrutement des membres s'est poursuivi de façon moins soutenue en 2024.

Des actions ont été entreprises visant à mettre en valeur nos membres via des publications sur nos médias sociaux. Nous souhaitons créer une campagne «d'approvisionnement responsable» dans le but d'encourager les utilisateurs à acheter auprès des entreprises membres.

De plus, nous avons commencé à sensibiliser les milieux institutionnels et donneurs d'ordre afin d'inclure la nécessité d'être membre de la SORAC dans les appels d'offres publics.

3

Signer des ententes avec des municipalités et MRC afin que les appareils de la SORAC soient officiellement acceptés dans leurs écocentres.

Nous avons mis des efforts au développement d'un réseau de PDD publics qui contribuera à minimiser nos coûts de collecte. À la fin de l'année nous avons réussi à signer 5 ententes dont celles avec la Régie régionale de Portneuf qui gère les matières résiduelles de 23 municipalités et dans la région des Laurentides avec le Complexe environnemental de la Rouge qui représente 9 écocentres.



Lancement officiel de la SORAC - 24 janvier 2024

Le lancement médiatique de la SORAC a eu lieu le 24 janvier 2024 lors d'un événement marquant réunissant les premiers membres, partenaires et acteurs du secteur. Ce lancement a donné le coup d'envoi au programme, avec une énergie collective et un engagement fort envers la récupération et le recyclage des appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels.

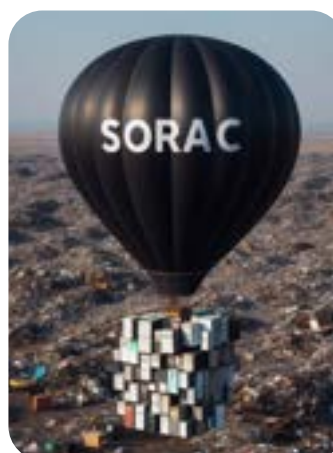


Membres du CA et
équipe SORAC



Lancement de la campagne promotionnelle de la phase 2 de la collecte

Un réfrigérateur n'a pas sa place dans un site d'enfouissement. En 2024, la SORAC a lancé une campagne de promotion ciblée visant à sensibiliser les utilisateurs finaux à l'importance de bien disposer de leurs appareils en fin de vie. Cette campagne, intégrée aux activités d'information et de sensibilisation (ISÉ), a permis de diffuser des messages clairs sur les impacts environnementaux et de promouvoir les bonnes pratiques de récupération et de recyclage à travers divers canaux de communication.



Première entente signée avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges

Le 14 mars 2024, la SORAC a conclu sa première entente officielle avec une MRC, en partenariat avec la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Cette collaboration permettra la récupération des appareils de réfrigération et de congélation de type commercial et institutionnel dans les écocentres de Vaudreuil-Dorion et de Rigaud, conformément aux normes environnementales en vigueur. Ce partenariat marque une étape importante dans le déploiement du programme sur le territoire québécois et ouvre la voie à d'autres collaborations régionales.



Source : MRC de Vaudreuil-Soulanges

Participation au SIAL 2024 et au salon AHQ : une présence stratégique pour l'environnement

La SORAC a participé au SIAL 2024 et au salon de l'Association Hôtellerie du Québec, deux événements majeurs du secteur agroalimentaire et touristique, afin de promouvoir son programme de récupération des appareils commerciaux. Cette initiative vise à sensibiliser les entreprises à l'importance de la récupération et du recyclage des équipements de réfrigération et de congélation. Grâce à cette présence, la SORAC a non seulement renforcé son engagement environnemental, mais elle a également établi plusieurs partenariats stratégiques pour le développement futur du programme.



Outils de communications

Que contient un réfrigérateur de type commercial ?



Découvrez notre capsule informative



Quel est l'impact environnemental et les effets néfastes des composantes de ces appareils lorsqu'elles se retrouvent à l'enfouissement ? La SORAC a produit une capsule qui permet de le constater de façon frappante.

DÉCOUVREZ ICI NOTRE CAPSULE INFORMATIVE : <https://sorac.ca>



Autocollants

En 2024, la SORAC a poursuivi l'utilisation d'autocollants informatifs apposés directement sur les appareils visés. Ces outils permettent de communiquer clairement les informations du programme de cueillette, tout en renforçant la visibilité de la SORAC sur le terrain. Chaque autocollant inclut également nos coordonnées, afin que les utilisateurs puissent facilement nous contacter pour toute question ou pour planifier une collecte.



Bannières déroulantes

Deux types de bannières ont été développées. Le premier type est une bannière déroulante plus conventionnelle mettant de l'avant le programme de la SORAC.

En 2024, la SORAC a poursuivi l'utilisation d'une bannière originale grandeur réelle représentant un appareil de réfrigération de type commercial.

Cette bannière met en lumière les composantes potentiellement nocives pour l'environnement si elles ne sont pas récupérées de façon sécuritaire. Utilisée lors d'événements, salons et activités d'ISÉ, elle demeure un outil visuel fort pour sensibiliser le public et illustrer concrètement les enjeux du programme.



La SORAC est le seul programme reconnu par RECYC-QUÉBEC pour prendre en charge les appareils réfrigérants commerciaux et institutionnels.

www.sorac.ca



Membres actifs de la SORAC

En date du 31 décembre 2024, cinquante-sept (57) entreprises sont désormais membres de la SORAC.



Selon le nombre initial d'entreprises potentielles établi à soixante (60) par le comité de travail, cela représente un taux d'adhésion de 98 %. Nous tenons toutefois à souligner qu'à la suite des activités de recrutement et des échanges avec le ministère pour clarifier le concept d'utilisateur final, les entreprises de type « bannières / franchises » ont été identifiées comme étant visées par le Règlement. Les efforts de recrutement se sont donc poursuivis tout au long de l'année 2024, afin d'assurer une représentativité complète du secteur visé.

Liste des entreprises membres

- | | | |
|--|---|------------------------------------|
| ➤ A. Lassonde inc. | ➤ Food Service Solutions inc. | ➤ Permul Ltée. |
| ➤ A.D.L. (DIVISION OF 2620-4271 QUEBEC inc.) | ➤ G. DOYON CUISINE inc. | ➤ Qualité Réfrigération inc. |
| ➤ Alex-Coulombe Ltée. | ➤ Groupe PROTEC Distribution | ➤ Rapido Équipement inc. |
| ➤ ARNEG CANADA inc. | ➤ Habco Manufacturing inc. | ➤ Red Bull Canada Itée. |
| ➤ AXOM GROUP inc. | ➤ Hobart Canada | ➤ Réfrigération New Air inc. |
| ➤ Bazinet-Taylor | ➤ Inox-Fab inc. | ➤ Russel Food Equipment Limited |
| ➤ Bunn-O-Matic, Corporation of Canada | ➤ Julien inc. | ➤ Services Yves Coté inc. |
| ➤ Canadian Hospital Specialist (CHS) | ➤ Kupa Station | ➤ Solutions DDR |
| ➤ Celco inc. | ➤ Lajoie Réfrigération inc. | ➤ Sogitex inc. (Équipement Rivard) |
| ➤ Costco Wholesale Canada Ltée. | ➤ L'Atelier du Chef Québec Inc. | ➤ Unilever Canada inc. |
| ➤ Cuisines Équinoxes inc. | ➤ L'entrepôt du frigo inc. | ➤ Vendexx |
| ➤ Custom Diamond Group | ➤ Les Distributions André Labbé inc. | ➤ Vivier Plus |
| ➤ Dauphinais inc. | ➤ Les Entreprises Tzanet | |
| ➤ Déragon & Fils inc. | ➤ Les Équipements Restaurant de l'Est | |
| ➤ Descairs | ➤ L'heureux inc. | |
| ➤ Développement AQUA inc. | ➤ Loblaws inc. | |
| ➤ Équipement de Restaurant Bouchard | ➤ Manco Distributors inc. | |
| ➤ Équipement de Restaurant Laval inc. | ➤ Métal Duquet (1994) inc. | |
| ➤ Équipements 3L | ➤ Metro Richelieu inc. | |
| ➤ EUROIDIB | ➤ Monas & Co Ltée. | |
| ➤ Familiprix | ➤ MTL COOL (Div. de Solutions Technologiques Fenyx inc) | |
| ➤ FGL Équipements Inc. | ➤ Nestlé Canada inc. | |
| | ➤ PRODUITS EN ACIER INOXYDABLE ASTOR inc. | |

L'application des écofrais est entré en vigueur le 1er décembre 2022.

VOTRE ENTREPRISE EST-ELLE VISÉE PAR LE RÈGLEMENT ?

sorac.ca

Mise en marché

Le tableau suivant illustre les données de mise en marché des produits visés à l'intention d'un utilisateur final recueillies auprès des membres de la SORAC au cours de l'année 2024. Les nouveaux membres et la notoriété grandissante du programme de la SORAC sont les deux éléments responsables de l'augmentation des mises en marché déclarées par les membres.

SOUS-CATÉGORIE de produits 2 : appareils ménagers et de climatisation	QUANTITÉS MISES EN MARCHÉ, ANNÉE DE RÉFÉRENCE : 2023	QUANTITÉS DE MISES EN MARCHÉ 2024
	11 649	14 455

Bilan de masse

Le tableau ci-dessous présente les quantités traitées pour chaque type de matières et le mode de gestion pour ce qui est du traitement de celles-ci. Le recyclage est pour le moment le mode de gestion le plus souvent utilisé puisque le programme de réemploi de la SORAC n'était pas encore en place en 2024.

TYPE DE MATIÈRES	RÉEMPLOI (kg)	RECYCLAGE (kg)	VALORISATION (kg)	ÉLIMINATION (kg)	TOTAL (kg)	% de QUANTITÉ de matière récupérée sur le total récupéré
Eaux de procédés		3 740			3 740	2,0%
Polyuréthane décontaminé			15 026		15 026	8,2%
Métaux non-ferreux		4 112			4 112	2,2%
Métaux ferreux		90 024			90 024	49,1%
Compresseurs		24 089			24 089	13,1%
Verre		19 131			19 131	10,4%
Câbles et fils		393			393	0,2%
Huiles usées		433			433	0,2%
Plastiques		22 982		884	22 982	13,0%
Batteries		336		336		0,2%
Matières résiduelles				1 254	1 254	0,7%
Agent de gonflement				673	673	0,4%
Gaz réfrigérant	91			171	262	0,1%
Réfrigérant inorganique (NH ₃ , SO ₂)				0,7%	0,7%	0,0004%
Total des modes de gestion (kg)	91	165 240	15 026	2 983	183 340	100%
Total des modes de gestion (%)	0,05%	90,1%	8,2%	1,6%	100%	

Bilan financier

Coûts afférents au programme au 31 décembre 2024

REVENUS

Écofrais	2 185 360 \$
Adhésions et intérêts	40 130 \$
TOTAL	2 225 490 \$

CHARGES

Coûts directs d'exploitation

Recyclage	202 299 \$
Transport	272 102 \$
Entreposage	35 693 \$

Autres charges

Administration	616 608 \$
Communication et ISÉ	38 044 \$
Plateforme écofrais, licence et site web	15 986 \$

TOTAL	1 180 732 \$
--------------	---------------------

EXCÉDENTS DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

Réserve financière

Solde à l'ouverture de l'exercice	722 743 \$
Fonds de prévoyance obligatoire	(715 443) \$
Excédents des revenus sur les charges	1 044 758 \$

SOLDE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1 767 501 \$
---	---------------------

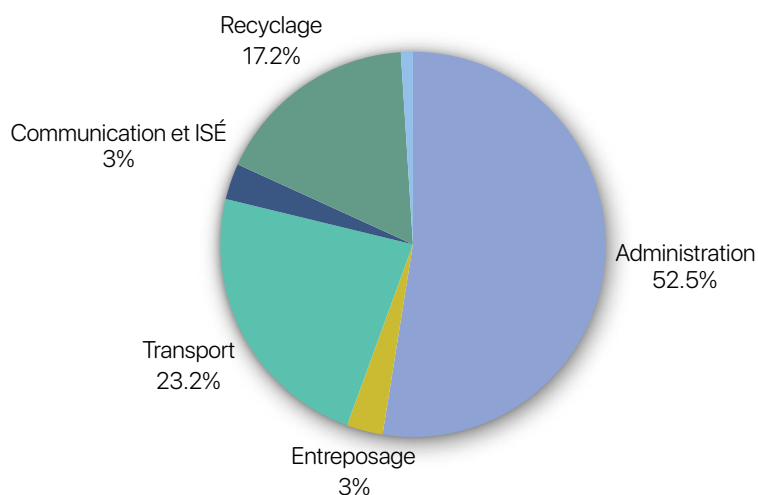
Bilan financier (suite)

La lecture des états financiers nous permet de constater la croissance des revenus de la SORAC qui sont passés de 1 466 892\$ en 2023 à 2 185 360\$ en 2024. L'adhésion de nouveaux membres au courant de l'année explique majoritairement cette hausse. La SORAC est donc très satisfaite de ces résultats, sachant que le recrutement des membres est toujours en cours.

Pour ce qui est des dépenses, on observe un ratio des frais d'administrations et de gestion du programme qui reste élevé en 2024. La transition au cours de l'automne vers une nouvelle structure de gestion autonome de la SORAC permettra certainement de réduire cette proportion au cours de l'année 2025.

La SORAC est toutefois bien en contrôle de ses dépenses ce qui lui permet de dégager pour l'année 2024 un revenu net de 1 767 501\$. Elle a donc pu consolider son fonds de prévoyance encore cette année afin de bien se préparer à l'augmentation des frais opérationnels suite à l'entrée en vigueur de sa cible réglementaire de récupération de 35 % des appareils mis en marché en 2026.

Coûts afférents au programme



L'OBJECTIF DE RÉCUPÉRATION MINIMAL VISÉ PAR LE RÈGLEMENT EST DE **35 %** À COMPTER DE 2026.

Ce programme permettra le traitement sécuritaire des composantes dangereuses contenues dans les produits récupérés tels que :

- Gaz réfrigérants et agents de gonflement de la mousse isolante
- Interrupteurs au mercure
- Huiles de compresseurs
- Circuits imprimés et autres composantes électroniques.

La SORAC est un OGR reconnu par RECYC-QUÉBEC dans le cadre du Règlement sur la récupération et de la valorisation de produits par les entreprises.

27 juin 2023 : Entente formelle signée avec Recyc-Québec

**POUR TOUTES DEMANDES
OU COMMENTAIRES :**

info@sorac.ca
www.sorac.ca